

1 Des revenus de 0,058 M\$ sont projetés à la Cause tarifaire 2012 (référence :
2 Gaz Métro-8, Document 14, page 1, ligne 26).

3 Ces capacités de transport FTLH non utilisé ne sont pas vendues d'avance mais plutôt
4 concrétisées en cours d'année, selon le constat de la demande réelle.

5 **1.2. Transactions financières**

6 Chaque année, des opportunités de marché se présentent en fonction de la présence
7 contractuelle géographique de Gaz Métro qui saisit ces opportunités lorsqu'elle est tenue
8 opérationnellement indemne. Il y a trois types de transactions financières :

- 9 • le prêt d'espace;
10 • les échanges;
11 • les transactions reliées au Mécanisme d'Allègement du Risque (STS-RAM).

12 Aux Causes tarifaires 2009 à 2011, Gaz Métro avait proposé une formule d'évaluation des
13 revenus projetés relatifs aux transactions financières basée sur 60 % de la moyenne des
14 revenus des trois dernières années. Considérant les décisions D-2009-156 et D-2010-144
15 dans lesquelles la Régie retenait, comme estimation vraisemblable des revenus des
16 transactions financières, respectivement 6,5 M\$ (incluant 0,6 M\$ pour l'extraction des
17 liquides) en 2010 et 5,9 M\$ en 2011, Gaz Métro propose de projeter des revenus de 5,9 M\$
18 pour l'ensemble des transactions financières à la Cause 2012. Le tableau suivant présente
19 l'historique des revenus des trois dernières années financières, ainsi que la projection de
20 revenus pour la Cause tarifaire 2012 par type de transactions.

21 **Tableau 4**

Année financière	Revenus d'optimisation (000 \$)			
	Prêt d'espace	Échange	STS-RAM	Total
2008	2 400	3 707	2 108	8 214
2009	116	4 263	2 761	7 140
2010	2 263	4 112	1 758	8 133
Moyenne 3 ans	1 593	4 027	2 209	7 829
Projection Cause 2012	1 200	3 000	1 700	5 900

22 (référence : Gaz Métro-8, Document 14, page 2, lignes 16 à 18)